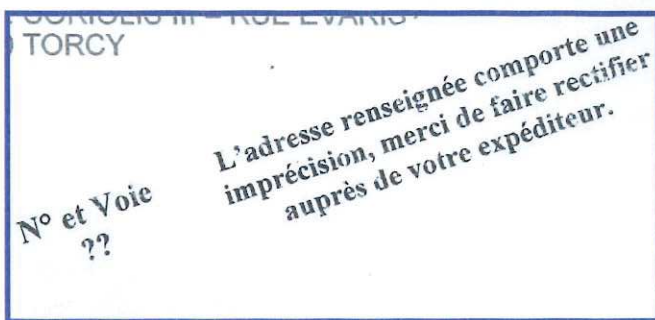




### Adressage 1

Il reste encore des plaques en mairie pour certaines habitations. Nous attendons que le maximum de personnes aient retiré leur numéro pour faire une commande groupée des manques. Les personnes qui ne seraient pas venues peuvent toujours le faire.



### Adressage 2

La poste commence à régulariser son système de tri. Vous avez peut-être reçu un courrier avec l'étiquette ci-dessus. Il est donc important aujourd'hui, « avec ou sans plaque de numéro sur la boîte aux lettres », de préciser à tous les expéditeurs la modification de votre adresse (numéro et nom de la voie). Vous pouvez demander une attestation à la mairie et un numéro provisoire autocollant.

En cas de doute sur votre situation n'hésitez pas à téléphoner.

### Secrétariat

Pour vous aider et pour assurer le suivi de la commune.

### Florentine

vous accueille depuis le mois de décembre avec empathie et efficacité.

C'est une continuité pour tous les habitants de Sourzac.

### STERILISATION des CHATS

C'est une mesure de **protection** à double titre pour votre animal.

D'une part la stérilisation **empêche la prolifération** des animaux et diminue ainsi le risque d'abandon.

D'autre part on observe une **réduction notable de maladies** (métrite, grossesses nerveuses, cancers de l'utérus ou des mamelles).

La stérilisation des chats est un acte responsable et c'est le seul remède contre la misère animale.

Informations : [www.spa24bergerac.org](http://www.spa24bergerac.org)

Est-il obligatoire de « pucer » son animal ?

L'identification des chiens ou des chats est obligatoire :

- **Pour toute cession (don ou vente) (à la charge du cédant)**
- **Pour tous les chiens âgés de plus de 4 mois, nés après le 06 janvier 1999**
- **Pour tous les chats âgés de plus de 7 mois, nés après le 01 janvier 2012**

**Cela permet de retrouver rapidement son animal par un appel de la mairie.**

### IMPORTANT

**Aucun démarchage ne peut se prévaloir de venir de la part de la Mairie**



### La FIBRE ARRIVE MAIS....

Elle n'est pas là donc

Pour l'instant, il ne faut surtout pas changer son abonnement. Cela ne sert à rien.

Vous serez prévenu au moment opportun.

Par contre, l'entreprise CITER qui a repris les travaux d'une entreprise défailante (c'est pour cela que nous avons du retard) peut vous envoyer un courrier pour vous signaler

## Il faut s'adapter pour faire gagner la commune

Il y a les projets et ce qui arrive... et donc l'adaptation

En 2014, le projet de station d'épuration n'existait pas mais une lettre de la police de l'eau nous enjoignant de la refaire nous a obligé à ce que cela devienne notre projet...

Aujourd'hui c'est enfin en fonctionnement Il aura fallu neuf ans . Nous aurions pu aller plus vite mais nous n'aurions pas eu 50 % de subventions (Etat , Département, Agence de l'eau). Il a fallu un peu de temps pour éviter une augmentation trop importante de l'assainissement et aussi une hausse de la taxe foncière.

Pour la fin de l'année, nous espérons que deux réalisations vont voir leur commencement.

- ➔ Le début de la construction du groupe scolaire et la sécurisation de la RD 38 au niveau de la sortie de Mussidan.



- ➔ La construction du groupe scolaire est portée par la communauté de communes en lien étroit avec la commune pour sa réalisation et son financement.

- ➔ Le second projet est la sécurisation de la route départementale 38. Pourquoi ce projet aujourd'hui ? Les services des routes du département allaient demander à plus ou moins longue échéance (2024-2025) la réfection de la chaussée (du « noir » dans le jargon des Travaux Publics). Une fois cette réfection faite, il n'aurait plus été possible de réaliser d'autres aménagements. Une étude sur le nombre et la vitesse des véhicules avait mis en lumière la dangerosité de cette route : 85 % des véhicules roulent au-dessus de la vitesse autorisée dont deux véhicules à 120 km/h sur le comptage d'une semaine ! Les riverains sont invités à une réunion pour expliquer les obligations et finalités des aménagements proposés.

- ➔ Une polémique s'est faite autour de l'achat d'un terrain pour un projet de lotissement. Pourquoi ce projet aujourd'hui ?

L'évolution des lois fait que les constructions ne pourront se faire pratiquement que sur des OAP Opérations d'Aménagement et de programmation. Les terrains devront avoir des surfaces réduites. Un accord avait été trouvé avec le propriétaire sur un terrain en bordure de la RD 6089.



Celui-ci était desservie par trois voies communales en plus de la RD 6089. Les réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement étaient présents sur l'ensemble à alimenter. Un terrain à mi-chemin de l'école et du collège et à quelques kilomètres de la gare avec une navette pour Périgueux toutes les demies-heures.

C'est une terre agricole mais en regroupant sur un terrain on limite le mitage par ailleurs et le coût des aménagements. La proximité de la RD 6089 fait que les personnes n'auront à emprunter les voies communales que sur 150 mètres. Cela représentera environ une quinzaine de maisons soit en fonction des constructions un total 1500 m<sup>2</sup> de construits et couverts en tuile pas de bétonisation ni de destruction paysagère.

Le Conseil Municipal proposera à Périgord Habitat la possibilité de réserver 3 ou 4 lots pour la construction de logement sociaux pour des jeunes ou des moins jeunes. On ne sait pas aujourd'hui si cette proposition sera retenue. Les autres lots seront à la vente pour une accession à la propriété et une construction libre et répondant aux règles du PLUi.

- ➔ D'autres projets ou réflexions existent .

La fin de l'année devrait voir aussi l'achèvement de la salle des fêtes pour sa rénovation énergétique : isolation dans la partie basse et passage en led de tout l'éclairage. Cela permettra indirectement une isolation phonique de la « petite salle » permettant un meilleur accueil des associations.

L'aménagement de la maison Bossely, les subventions ont été demandées cette année mais le projet n'a pas été retenu. La demande sera faite à nouveau. C'est aussi cela s'adapter. Pour permettre de faire plus, il faut parfois attendre un peu comme le dit le dicton « Paris ne s'est pas fait en un jour » ; Sourzac non plus. Surtout si l'on ne souhaite pas avoir de hausse d'impôts.

La réflexion porte aussi sur un aménagement pour les services techniques.